

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Schola Genevensis
MDLIX



La Faculté des Sciences
Economiques et Sociales



378.4

(545.442)

Fac



J.-J. Rousseau.

Coll. Boissonnas.
(Maillet - Gosse.)

LA FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Les sciences économiques et sociales dans l'ancienne Genève

De tout temps le milieu genevois a été favorable au développement des sciences économiques, sociales et politiques. Genève a joué, notamment au XVIII^e siècle, un rôle considérable dans la formation de ces diverses disciplines, comme d'ailleurs dans la pratique financière. De la liste des Genevois qui ont exercé leur influence dans ces domaines surgissent quelques grands noms : Rousseau, Necker, d'autres encore.

L'enseignement public de l'économie politique devait définitivement prendre droit de cité à Genève au début du XIX^e siècle. Sismondi venait de publier dans cette ville ses principaux ouvrages économiques dont l'un, « Les Nouveaux principes d'économie politique » (1819), allait ouvrir aux doctrines économiques et sociales des



Sismondi.
Coll. Boissonnas.
(Mullart - Gossé.)

voies nouvelles. En 1827, Pellegrino Rossi, que les événements politiques avaient chassé d'Italie, commença à Genève le cours d'économie politique, qu'il continua plus tard, à la demande de Guizot, au Collège de France. En 1835, Cherbuliez, dont la contribution aux doctrines économiques ne doit pas être négligée, fut nommé à la chaire d'économie politique de l'Académie de Genève. Dès lors, les sciences économiques et sociales se développèrent en se diversifiant. Genève devait réaliser en 1872 un bel effort de coordination dans ce domaine. Une loi, inspirée par James Fazy, créa à la Faculté des lettres une section des sciences sociales qui dura jusqu'en 1915.

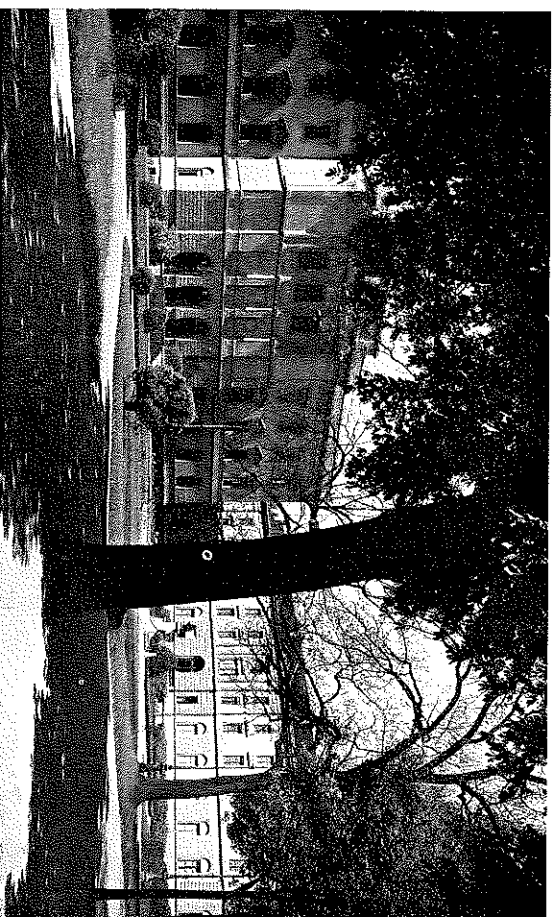
La fondation de la Faculté des sciences économiques et sociales

La loi universitaire de 1914 devait transformer cette organisation. Elle instituait à l'Université de Genève une

Faculté des sciences économiques et sociales à laquelle on adjoignit un Institut des hautes études commerciales. Ses travaux furent inaugurés en une séance solennelle le 25 octobre 1915. C'était une création presque sans précédent. Aux disciplines détachées de la Faculté des lettres : économie politique, sociologie, économie sociale, histoire économique, finances publiques, statistique, démographie, géographie humaine, on adjoignit des enseignements nouveaux : technique commerciale, économie commerciale et droit commercial. D'ailleurs, la dernière née des Facultés conservait un contact très intime avec ses devancières. Ses étudiants, bénéficiant d'une large hospitalité, ont continué à suivre de nombreux cours en Lettres ou en Droit, voire en Sciences ou en Théologie.

L'expérience a rapidement donné raison aux créateurs de la nouvelle institution. Malgré les difficultés qui ont marqué ses premiers pas, malgré la guerre qui tenait éloignés des Universités les jeunes hommes appelés aux armées, la Faculté connut un très rapide développement. Elle vit le nombre de ses étudiants : Genevois, Confédérés, étrangers, venus de toutes les parties du monde, augmenter à une cadence accélérée.

L'Université.
(Phot. Boissonnas.)



Organisation des études Les débouchés

Le souci constant de la Faculté est de permettre à la fois des études de science pure et la préparation de praticiens qui désirent se vouer à des carrières administratives, financières ou commerciales, tout en possédant une solide base intellectuelle. Elle a pu former ainsi déjà des générations d'hommes voués à la science ou aux affaires qui, dans la plupart des pays, exercent une activité féconde dans les milieux les plus divers : industrie et grand commerce, assurances et banque, administrations nationales et institutions internationales, journalisme, enseignement. Longue est la liste de ses thèses de doctorat dont certaines constituent d'importantes contributions au développement des sciences politiques, sociales ou économiques.

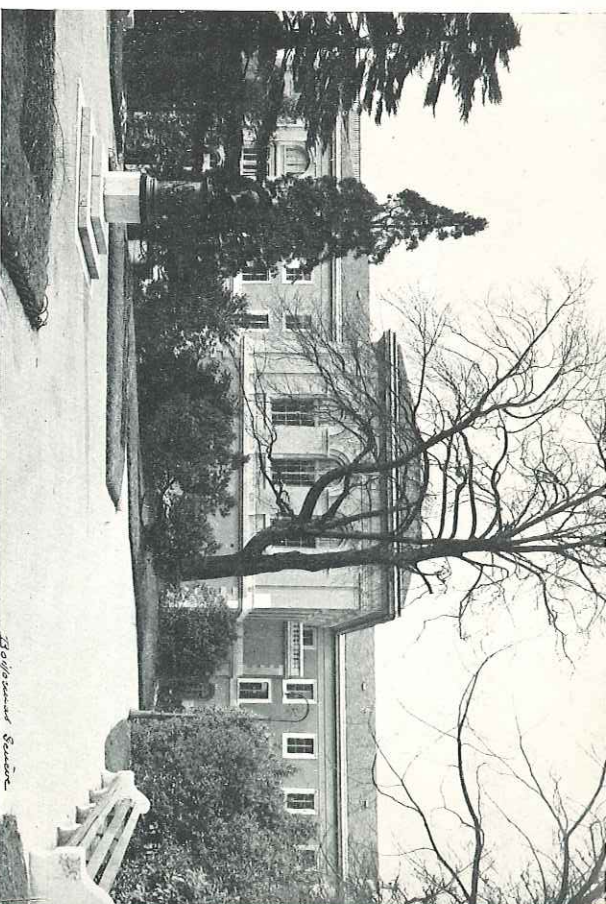
Une des particularités de la Faculté est la souplesse et la diversité de ses programmes. Avec raison, elle a voulu laisser à ses étudiants une certaine liberté de choix dans les disciplines qu'ils désirent approfondir ; elle leur permet de tenir compte de l'orientation de leur esprit, de leurs goûts et aussi de leurs projets d'avenir.

Licences et doctorats

La Faculté délivre des licences ès sciences sociales, ès sciences sociales avec la mention histoire moderne et contemporaine, ès sciences économiques, en sociologie, ès sciences commerciales et enfin, en collaboration avec la Faculté de droit, ès sciences politiques. Elle confère deux doctorats : ès sciences économiques et en sociologie.

Les règlements détaillés de ces licences et de ces doctorats sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande.

La Bibliothèque universitaire où se trouvent les salles de travail de la Faculté.
(Phot. Boissonnas)



Conditions de travail

Depuis le début de l'année universitaire 1937—1938, la Faculté possède, indépendamment de ses salles de cours à l'Université, de nouveaux locaux, spacieux, confortables et confortables dans le bâtiment de la Bibliothèque universitaire qui constitue une des ailes de l'Université. Elle dispose de salles de travail ouvertes toute la journée où les étudiants trouvent les livres de consultation courante et la documentation nécessaire à la préparation de travaux et de conférences. Il va de soi qu'ils ont en outre à leur service tous les ouvrages de la Bibliothèque de la Faculté d'une part, et de la Bibliothèque publique et universitaire d'autre part. La réunion dans un même bâtiment — qui vient d'être réorganisé selon les méthodes les plus modernes — de toutes les collections utiles aux recherches économiques et sociales facilite singulièrement le travail des étudiants. A tout cela s'ajoutent les séries des Archives économiques, comprenant notamment la documentation officielle des villes et cantons suisses et de la plupart des pays européens, et des



Salle de travail.
(Phot. Boissonnas)

rapports de grandes entreprises industrielles ou ferroviaires, de grandes sociétés commerciales et de banques. Des machines à calculer sont à la disposition des étudiants. Une grande salle de conférences et des cabinets servant aux professeurs et aux étudiants avancés complètent ces installations. En outre, les étudiants de la Faculté ont libre accès à une salle de journaux dans laquelle ils peuvent trouver les principaux quotidiens du monde, ainsi qu'à une salle de périodiques possédant une riche collection de revues se rapportant à tous les domaines de la pensée.

La Genève internationale et ses ressources - S. d. N. et B. I. T.

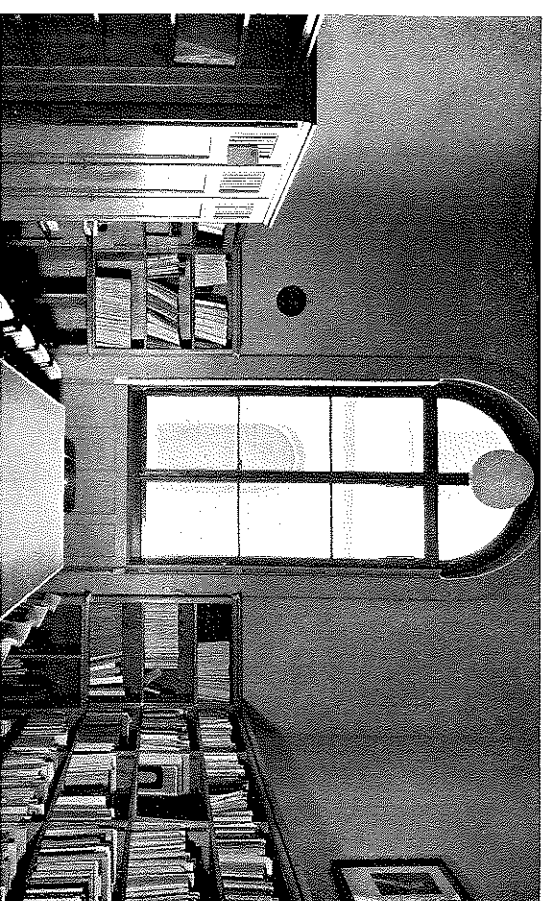
Il est évident que la Faculté des sciences économiques et sociales bénéficie largement de la présence à Genève des institutions internationales et en particulier de la Société des Nations et du Bureau International du Travail. Mieux que dans n'importe quelle autre ville, il est facile aux étudiants de suivre de près les grandes questions

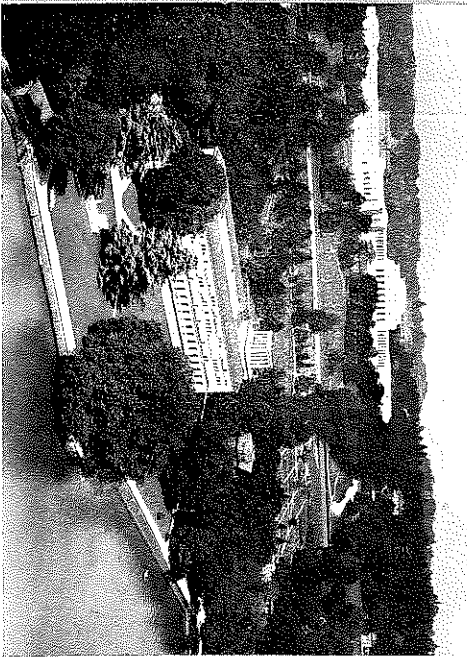
économiques, financières, sociales, politiques, qui se posent sans cesse sur le terrain international. Genève constitue à ce sujet un véritable laboratoire. La Faculté a toujours trouvé à la Société des Nations et au Bureau International du Travail de précieuses collaborations. Ces institutions, avec le plus aimable empressement, lui fournissent régulièrement d'éminents spécialistes qui, chaque année, font à l'Université des séries de leçons sur des problèmes actuels et contribuent également, avec les professeurs de la Faculté, à guider certains étudiants dans leurs recherches scientifiques ou l'élaboration de leur thèse.

Qu'on songe aussi à l'énorme documentation, à certains points de vue unique au monde, qui a été accumulée à Genève par les grandes organisations internationales et qui est mise très librement à la disposition des étudiants.

La Bibliothèque du Bureau International du Travail compte environ 100.000 volumes et 300.000 brochures concernant surtout l'histoire du travail, les institutions patronales, le syndicalisme et les mouvements ouvriers, la législation sociale, la coopération, les assurances. Les collections des textes législatifs touchant à ces divers sujets sont tenues constamment à jour.

Un cabinet de
recherches.
(Phot. Boissonnas)





Genève: Bureau
International
du Travail et
Société des Na-
tions.
(Phot. Wyrach)

La Bibliothèque de la S. d. N.

Quant à la Bibliothèque de la Société des Nations, elle a subi, grâce au don généreux de Rockefeller Jr., une profonde transformation. L'une des clauses de l'acte de donation est, en effet, que la Bibliothèque doit être accessible à tous les chercheurs.

Le nouveau bâtiment de la Bibliothèque de la Société des Nations a été ouvert en 1937 : il frappe par son élégante sobriété et par son organisation extrêmement pratique. Tout a été prévu pour rendre aisées les recherches scientifiques : système de classement et fichiers commodes, salles de travail et de consultation confortables. La Bibliothèque possède environ 250.000 volumes et ses magasins sont prévus pour en loger 1.250.000. Elle comporte quatre sections : juridique et politique, médicale, économique et financière, et enfin celle concernant les questions humanitaires. La Direction de la Bibliothèque met tout en œuvre pour faciliter l'emploi de cette précieuse documentation. Des conférences sont organisées

Conclusions

par ses soins à l'intention des étudiants de la Faculté des sciences économiques et sociales qui sont ainsi exactement orientés sur les immenses possibilités de recherches offertes par cette Bibliothèque. Sa section économique et financière dispose en particulier d'une documentation inépuisable qui, jour après jour, se complète de tout ce qui paraît d'important dans tous les pays du monde. En outre, une énorme collection de revues est mise à la disposition des lecteurs.

Ainsi, du fait de ses traditions, grâce à l'existence d'une Faculté spécialisée et bien outillée, grâce à son esprit de tolérance religieuse, grâce aussi à la présence dans ses murs de la Société des Nations, de l'Organisation internationale du travail et des institutions qui se groupent autour d'elles, Genève offre des conditions exceptionnellement favorables à tous ceux qui s'intéressent aux études économiques et sociales.

LA VIE A GENÈVE

Genève, située sur un lac magnifique, à proximité des Alpes et du Jura, jouissant d'un excellent climat, constituée une ville de séjour très agréable. Elle offre grâce à ses bibliothèques, à ses musées, à ses concerts, conférences et spectacles, toutes les ressources intellectuelles et artistiques d'une grande ville. Les institutions internationales qu'elle abrite (on en compte, outre la Société des Nations et le Bureau International du Travail, plus de soixante-dix), les assemblées et les congrès qui se suc-

oèdent dans ses murs, font de Genève un des centres européens.

Aucune règle n'est imposée aux étudiants en ce qui concerne leur logement. L'Université de Genève, qui reçoit des ressortissants de plus de 45 nations, laisse à chacun le soin d'organiser sa vie comme il l'entend et selon les moyens dont il dispose.

Les étudiants peuvent choisir entre les foyers d'étudiants, les chambres meublées, les familles, les pensions-familles, les pensions d'étrangers et les hôtels de diverses catégories.

L'étudiant qui préfère vivre dans le sein d'une famille peut y retrouver la vie familiale qu'il a quittée, un milieu cultivé, des conseils pour ses études. Certaines familles ne reçoivent que des jeunes filles.

L'étudiant qui, à son arrivée à Genève, hésite dans le choix d'une pension, trouve à l'Université la liste de tous les hôtels, pensions ou particuliers qui se sont inscrits pour recevoir des étudiants. Il lui est donc loisible de choisir selon ses moyens et le quartier qui lui plaît.

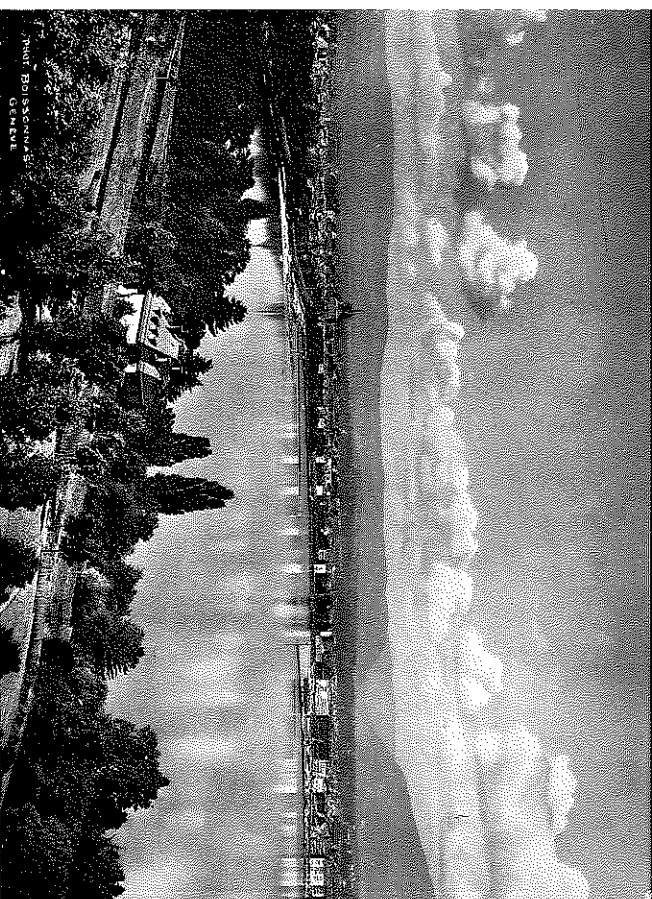
Le Bureau officiel de renseignements, place des Berges, 3, et l'Université, envoient gratuitement sur demande la liste et les tarifs des hôtels et des pensions.

Au Foyer des étudiantes, avenue Henri-Dunant, 20, et à la Maison Internationale des étudiants, rue Daniel-Colladon, 2, les hôtes, groupés en une grande famille, ont la possibilité de parfaire leur étude des langues, de s'entraider, tout en apprenant à se mieux connaître. Ces foyers reçoivent des pensionnaires aux meilleures conditions.

Chaque étudiant fait partie d'office de l'Association générale des étudiants (A.G.) qui groupe tous les étudiants de l'Université, Suisses et étrangers. Elle les représente auprès des autorités universitaires et gouvernementales. Préoccupée des besoins intellectuels et matériels des étudiants, elle a créé un Office d'entraide. La carte de membre de l'Association générale permet de jouir de réductions appréciables dans la plupart des salles de spectacles et dans un grand nombre de magasins.

En général, les étudiants d'un même pays se groupent en une société d'étudiants au sein de laquelle les nouveaux venus sont accueillis et conseillés dès leur arrivée.

Vue générale de
Genève prise de
Cologny.
(Phot. Boissonnas)



Le Secrétariat de l'Université se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements à ce sujet.

Ceux qui viennent faire leurs études à Genève appréhendent les possibilités de délassement que leur donne la *Société sportive universitaire*, ouverte à tous. Elle permet à ses membres de pratiquer tous les sports. Chacun peut se livrer à ses exercices favoris: culture physique, basketball, cross-country, boxe et jiu-jitsu, escrime, équitation, sous la conduite d'entraîneurs spécialisés et sous la surveillance d'un contrôle médical. Durant l'hiver, le chalet de la Société sportive, situé dans les montagnes voisines, abrite les étudiants qui veulent consacrer leurs loisirs à la pratique du ski. En été, c'est le lac qui attire les nageurs et les rameurs.

Les étudiants ont la faculté d'adhérer à la Société sportive universitaire dès leur arrivée à Genève, et ont par là l'occasion de prendre contact avec la grande famille universitaire.

L'Association des Etudiants et Anciens Etudiants de la Faculté des Sciences économiques et sociales

Une Association des étudiants et anciens étudiants de la Faculté des sciences économiques et sociales a été fondée en 1931. Elle groupe dans son sein des étudiants et anciens étudiants suisses et étrangers. Son siège est à Genève, dans les locaux de la Faculté.

Les buts de l'Association sont :

- a) de créer et de développer des liens d'amitié entre les étudiants et anciens étudiants de la Faculté ;
- b) de favoriser la vie intellectuelle des étudiants de la Faculté ;
- c) de sauvegarder les intérêts moraux et matériels de ses membres.

L'activité de l'Association s'exerce de la façon suivante :
a) séances scientifiques : causeries, conférences, création de groupes chargés d'étudier plus particulièrement certaines questions relevant des disciplines enseignées à la Faculté : groupe d'études monétaires, groupe d'études fiscales, etc. ;
b) publication du bulletin de l'Association, les « Etudes économiques et sociales » dans lequel chaque membre peut, s'il le désire, et après examen de la Commission de rédaction, faire paraître des travaux ou mémoires ;

c) réunions amicales : dîners, bals, etc. ;

d) création d'un Secrétariat d'entraide.

Ce Secrétariat s'efforce de trouver des situations aux anciens élèves de la Faculté. Il invite tous ceux qui ont terminé ou même interrompu leurs études à s'annoncer au siège de l'Association s'ils désirent un emploi rétribué ou veulent faire un stage de perfectionnement.

Etendant chaque jour ses relations dans les milieux les plus divers, il rencontre chez ceux qui cherchent du travail comme chez ceux qui sont en mesure d'en offrir un accueil très empressé. En ce qui concerne la Suisse et Genève, il a entrepris des démarches auprès des autorités afin que les emplois vacants dans l'administration lui soient signalés et puissent être réservés dans la mesure du possible aux gradués de la Faculté.

Les efforts faits par la Commission d'entraide ont été souvent couronnés de succès, et nombreux sont les « anciens » qui lui doivent leur situation.